

Conseil Municipal du 21 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29	Présents : 24
Votants : 26	
Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal- Hervé Chenu - Azélie Chenu- Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard- Pascal Valentin - Amélie Viallet - Xavier Urbain	
Excusés : Camille Dutilly (pouvoir à Anthony Destaing) - Marie Latapie (pouvoir à Hervé Chenu)	
Absents : Charley Mingeon - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet	
Secrétaire de séance : Anthony Destaing	
Date de convocation : 15 décembre 2023	Date de publication : 09 janvier 2024

Délibération n° 2023-145 – Modification du tableau des effectifs : suppression et création d'un poste au service urbanisme/foncier

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,

Vu le tableau des effectifs,

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par son organe délibérant,

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le poste toujours vacant au sein du service Urbanisme/Foncier et l'informe de la candidature d'un agent titulaire de la fonction publique pour occuper le poste. Cette candidate étant titulaire du grade de Rédacteur principal 1^{ère} classe, il convient de modifier le grade affecté actuellement au poste.

Elle propose donc d'apporter la modification suivante au tableau des effectifs :

GRADE SUPPRIME			GRADE CREE			Motif modification
Grade	Effectif	Durée hebdomadaire de service	Grade	Effectif	Durée hebdomadaire de service	
Rédacteur	1	35h	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	35h	Poste existant, modification de grade pour recrutement sur poste vacant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide de modifier le tableau des emplois permanents de la commune ainsi que proposé ;**

- **Autorise Madame le Maire à procéder aux formalités administratives nécessaires à la nomination de l'agent recruté ;**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.**

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing